



LIVRET DES ÉTUDES

PREMIÈRE ANNÉE MUSICOLOGIE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

UFR ARSH (Arts et Sciences Humaines)
1281, rue des universités
38610 Gières

UGA 
UFR
ARSH Université
Grenoble Alpes

TABLE DES MATIÈRES

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES	2
BIENVENUE À L'ARSH	3
QUELQUES CONSEILS EN LIEN AVEC VOS ÉTUDES DE MUSICOLOGIE	3
CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UGA	4
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	6
CADRE D'UTILISATION DES IA GÉNÉRATIVES EN LICENCE DE MUSICOLOGIE	9
TABLEAU RÉCAPITULATIF PREMIÈRE ANNÉE DE MUSICOLOGIE	10
TABLEAU RÉCAPITULATIF PREMIÈRE ANNÉE DE PHYSIQUE – MUSICOLOGIE	11
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN MUSICOLOGIE	12
<i>1^{er} semestre</i>	12
<i>2^e semestre</i>	18

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Toutes les informations utiles à votre bonne intégration vous seront données :

- **Auprès des étudiants** du BDE qui assureront une permanence pendant plusieurs semaines afin de vous aider dans toutes vos démarches : inscriptions aux options, découverte du campus, vie étudiante...
- **Sur le site de l'UFR** : <http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr>

Vous devrez rapidement vous inscrire sur le web :

Vous devez vous inscrire aux UE (Unités d'Enseignements) disciplinaires, aux options (options internes, d'ouverture, enseignements transversaux à choix ETC, sports, langues) uniquement sur Internet pendant les IP web, avant le début de chaque semestre.

Après avoir réalisé votre IP Web, vous devez éditer votre contrat pédagogique en PDF et le renvoyer à cette adresse : arsh-musicologie-contratpedagogique@univ-grenoble-alpes.fr

Que votre inscription soit confirmée ou non, présentez-vous à l'enseignant lors du premier cours.

NOMS DES DIRECTEURS, DIRECTRICES ET PERSONNES À CONNAITRE EN L1 :

- M. Clément CHILLET, directeur de l'UFR
- M. Tanguy MARTIN, directeur adjoint de l'UFR
- Mme Anne LEMONDE, directrice des études de l'UFR
- Mme Élise PETIT, directrice du département de musicologie et responsable des L1 et L3 musicologie
- Mme Marie DEMEILLIEZ et M. Frédéric FAURE, responsables de la double licence physique - musicologie
- Mme Fanny MASSET, responsable de scolarité
- Mme Aymel DEHDOUH, référente admissions
- Mme Candice CURTIT, référente stages et référente administrative handicap
- Mme Sarah MEKDJIAN et M. Tanguy MARTIN, référents pédagogiques handicap
- Mme Coraline MORA et M. Tanguy MARTIN, pôle relations internationales

CONTACT DES ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Vous pouvez rencontrer les enseignants ou personnels administratifs, en prenant RDV par mail par le biais de l'adresse académique officielle : prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

Exemple : elise.petit@univ-grenoble-alpes.fr

En cas de doute, pour les enseignants-chercheurs, regardez les adresses mails professionnels sur leur site de laboratoire de recherche ou tout simplement grâce à un moteur de recherche.

Site web de l'UFR ARSH : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/l-ufr-arsh/enseignants-et-enseignants-chercheurs/>

BIENVENUE À L'ARSH

Sous ce nom, chacun désigne l'UFR Arts et Sciences humaines qui héberge les formations supérieures en Histoire, Histoire de l'art, Musicologie et Philosophie.

Vous avez fait le choix de la Musicologie.

Cette première année sera pour vous l'occasion de renforcer vos connaissances musicales et d'acquérir de solides compétences techniques. Une présence assidue aux cours et aux TD, un travail sérieux et régulier, une pratique musicale quotidienne sont les conditions indispensables à la bonne réussite de vos études.

La première année universitaire nécessite un temps d'adaptation. Les personnels administratifs du service de scolarité, les enseignants, les étudiants plus avancés peuvent vous aider.

La bibliothèque de l'ARSH est un lieu de travail privilégié qu'il faut apprendre à fréquenter le plus souvent possible : vous y trouverez des livres et des disques utiles pour approfondir les cours, ainsi que des claviers pour vous exercer.

Toute l'équipe enseignante de la section Musicologie vous souhaite la bienvenue et espère que vous profiterez au mieux de la formation qu'elle vous propose.

Élise PETIT

Directrice du Département de Musicologie

Responsable de la Licence 1 et de la Licence 3 de Musicologie

QUELQUES CONSEILS EN LIEN AVEC VOS ÉTUDES DE MUSICOLOGIE

Dès le premier cours, chaque professeur donnera des consignes spécifiques qu'il faudra naturellement suivre. Des bibliographies et des listes d'œuvres musicales vous seront distribuées. Il est indispensable de vous y référer dès le début du semestre.

Le travail personnel est extrêmement important en licence de musicologie. Il est aussi nécessaire d'écouter quotidiennement une grande diversité de musiques savantes, d'époques et de pays différents afin d'ouvrir vos oreilles à tous les styles qui vous seront enseignés en CM.

La pratique assidue d'un instrument ou du chant est également indispensable à une approche vivante du monde sonore.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UGA

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026 / 2027

1^{er} semestre 2026/ 2027

Cycle d'accueil et d'initiation au travail universitaire (L1*) :

Du lundi 31 août au vendredi 4 septembre 2026

*La présence des étudiants de L1 est obligatoire à ce cycle d'accueil

DÉBUT DES COURS : **Lundi 7 septembre 2026 au matin**

Lundi 14 septembre pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETCI) et les Langues.

Pour le Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du SUAPS (Service des sports) pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 11 décembre 2026 au soir

EXAMENS : Du lundi 14 décembre au vendredi 18 décembre 2026 et du lundi 4 janvier au vendredi 8 janvier 2027

2^e semestre 2026 / 2027

DÉBUT DES COURS : **Lundi 11 janvier 2027 au matin**

Même date pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETCI).

Pour les ETC Langues et Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du Service Des Langues et du SUAPS pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 16 avril 2027 au soir

EXAMENS : Du lundi 26 avril 2027 au vendredi 14 mai 2027

EXAMENS SECONDE CHANCE

Du 1^e et du 2^e semestre : à partir du lundi 31 mai jusqu'au vendredi 25 juin 2027

JOURS FÉRIÉS

Dimanche 1^{er} novembre 2026 (**Toussaint**) ; Mercredi 11 novembre 2026 (**Armistice**) ; Vendredi 25 décembre 2026 (**Noël**) ; Vendredi 1^{er} janvier 2027 (**Jour de l'an**) ; Lundi 29 mars 2027 (**Pâques**) ; Samedi 1^{er} mai 2027 (**Fête du travail**) ; Jeudi 6 mai 2027 (**Ascension**) ; Samedi 8 mai 2027 (**Victoire 1945**) ; Lundi 17 mai 2027 (**Pentecôte**) ; Mercredi 14 juillet 2027 (**Fête nationale**)

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT : du vendredi 23 octobre 2026 au soir au lundi 2 novembre 2026 au matin.

NOËL : du vendredi 18 décembre 2026 au soir au lundi 4 janvier 2027 au matin.

HIVER : du vendredi 19 février 2027 au soir au lundi 1^{er} mars 2027 au matin.

PRINTEMPS : du vendredi 16 avril 2027 au soir au lundi 26 avril 2027 au matin.

FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT

Du vendredi 18 décembre au soir au lundi 4 janvier au matin ; Vendredi 7 mai ; Du vendredi 23 juillet au soir au mercredi 19 août au matin.

ORGANISATION DE LA LICENCE DE MUSICOLOGIE

Vous êtes inscrit en première année de musicologie, cela signifie que vous vous engagez dans une formation de trois années qui conduit au diplôme de licence mention musicologie, domaine « Sciences Humaines et Sociales ». Elle est validée par un système européen de crédits, appelés ECTS (*European Credit Transfer System*) : la licence complète comporte 180 ECTS, soit 60 crédits par année et 30 crédits par semestre. Votre licence sera donc reconnue dans les universités européennes, et vous pouvez valider des enseignements suivis à l'étranger.

La Licence est organisée en trois années (L1, L2, L3) soit 6 semestres (S1, S2, S3, S4, S5, S6).

Le département de musicologie de Grenoble propose plusieurs parcours et orientations tout au long des trois années de licence :

En première année (L1) :

- L'orientation **Musicologie et Histoire de l'Art et Archéologie**, avec des enseignements centrés principalement sur la musicologie et des enseignements dispensés dans la discipline complémentaire, l'histoire de l'art. Cette orientation permet à ceux qui hésitent entre la musicologie et l'histoire de l'art, de les "tester" pendant un semestre ou un an. Il donne également la possibilité aux étudiants qui le souhaiteraient de se réorienter au second semestre de la première année ou en deuxième année vers une licence d'Histoire de l'art et archéologie.
- Le parcours **Physique et Musique** donne la possibilité d'obtenir en trois ans à la fois une licence de musicologie et une licence de physique. Les programmes des deux licences sont adaptés afin de permettre le suivi des deux formations mais les niveaux musicaux et scientifiques obtenus sont identiques à ceux des licences simples. Les enseignements scientifiques, centrés sur la physique, les mathématiques et la mécanique, sont dispensés au DLST (Département des licences sciences et technologies).

Pour les étudiants qui choisissent de poursuivre en licence de musicologie, 2 options de spécialisation leur sont proposées dès la 2^{ème} année (L2) : *Musiques et Musicologie* ou *Interprétation et Pratiques Musicales* (en collaboration avec le conservatoire de Grenoble, Chambéry, Annecy et Bourgoin-Jallieu).

En 3^e année, à ces 2 options de spécialisation s'ajoute une troisième : *Métiers de l'Enseignement*.

Toutes les informations utiles à votre bonne intégration vous seront données :

- **auprès des étudiants** du BDE qui assureront une permanence pendant plusieurs semaines afin de vous aider dans toutes vos démarches : inscriptions aux options, découverte du campus, vie étudiante...
- **Sur le site de l'UFR** : <http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr>

Vous devrez rapidement vous inscrire sur le web :

Vous devez vous inscrire aux UE (Unité d'enseignement) disciplinaires, aux options (options internes, d'ouverture, enseignements transversaux à choix ETC, sports, langues) uniquement sur Internet pendant les IP web, avant le début de chaque semestre.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Vous trouverez toutes les informations dans le règlement des études et les tableaux MCCC en ligne sur le site de l'UFR ARSH

Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR ARSH.

Pour les étudiants inscrits en double licence Physique-Musicologie

Pour les UE musicologie = RDE licence musicologie

Pour les UE physique = RDE licence physique

CONTROLE CONTINU (CC) :

Votre présence aux CM et aux TD est obligatoire. En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez pas le valider.

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.

Toutes les absences devront être justifiées sous un délai de 7 jours, auprès de l'enseignant concerné.

Au-delà de 3 absences injustifiées au cours du semestre, vous êtes considéré comme « défaillant » à l'épreuve du contrôle continu, ce qui entraînera l'incapacité de calculer un résultat (invalidation de l'année).

L'absence à une épreuve terminale doit être justifiée par des circonstances exceptionnelles acceptées par le Président du jury sur pièces justificatives.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve terminale, vous êtes considéré comme « défaillant » ce qui entraînera l'incapacité de calculer un résultat (invalidation de l'année).

Si des impératifs vous empêchent d'assister régulièrement aux cours et aux TD, la responsable de la L1 de Musicologie Mme Élise PETIT, ou Mme Marie DEMEILLIEZ pour les étudiants du parcours Physique & Musique, peut vous accorder une dispense d'assiduité aux cours. En ce cas, vous renoncez aux bénéfices du contrôle continu. **La dispense d'assiduité ne dispense pas de l'évaluation terminale** en dehors des dispenses liées aux conventions avec les conservatoires (Grenoble, Chambéry, Bourgoin-Jallieu, Valence-Romans).

Vous êtes tenu de vous informer des modalités et des dates d'évaluation. Vérifiez également auprès de votre gestionnaire quels sont les cours compatibles avec la dispense d'assiduité.

ATTENTION :

Votre demande de dispense devra être déposée avant le **15 octobre 2026** au service de scolarité du département pour **l'année entière**.

EXAMENS

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session initiale en fin de chaque semestre et une seconde chance au mois de juin pour le 1^{er} et le 2^e semestre.

La scolarité informe les étudiants par courrier électronique : ces messages ne seront délivrés qu'aux adresses étudiantes données par l'UGA.

Attention ! Il n'y a pas de possibilité d'activer la fonction transfert (redirection) du courrier depuis votre courriel universitaire jusqu'à votre courriel personnel et privé.

Nous vous conseillons de consulter régulièrement le site internet de l'UFR ARSH : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/> et votre ADE (emploi du temps) via votre intranet LEO.

IMPORTANT

Vous ne recevrez pas de convocation aux examens : les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH. Vous les recevrez **également et seulement sur votre adresse mail UGA**.

Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès-verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque matière, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième chance d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant**.

Défaillant ne signifie pas que vous ne pouvez pas repasser vos épreuves à la seconde chance !

LA SECONDE CHANCE

La seconde chance offre une seconde opportunité aux étudiants qui ont obtenu un résultat à l'année inférieur à **10/20 ou défaillant**.

ATTENTION !

L'étudiant qui n'a pas validé son année, son semestre, des UE, peut conserver la note obtenue aux matières en session 1 pour la seconde chance (même si elle est inférieure à 10/20).

S'il choisit de repasser la ou les matières non validées en session 1, quelle que soit la note obtenue en seconde chance, **celle-ci remplace la note d'évaluation initiale (session 1)**.

Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, seule la matière qui n'a pas atteint la moyenne à la première session peut être repassée.

Attention : les notes de contrôle continu ne sont pas maintenues pour le calcul de la moyenne de la seconde chance. Seul compte l'examen final de la seconde chance.

Le calendrier des examens sera affiché 15 jours avant (il est inutile de s'inscrire).

Il est possible de renoncer à la compensation à l'issue de l'évaluation initiale (session 1), au sein d'un semestre, dans le cas où un étudiant souhaite pouvoir améliorer ses résultats de manière significative lors de la seconde chance, en se représentant aux **UE non acquises (note < 10/20)**.

La renonciation à la compensation entraîne de facto la renonciation à l'obtention, du semestre, de l'année, du diplôme en évaluation initiale (session 1).

Les demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury et déposées au service de scolarité dans les trois jours qui suivent l'affichage des résultats d'évaluation initiale à l'issue du jury d'année.

Quelle que soit la note obtenue, la note de la seconde chance remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Les résultats sont uniquement consultables via l'Environnement Numérique de Travail (ENT - intranet) de l'UGA (résultats aux examens) après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le !

Publicité des résultats - voies et délais de recours :

« Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président du jury dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats (recours gracieux). L'intéressé dispose également, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine du jury ne saurait être remise en cause. »

CADRE D'UTILISATION DES IA GÉNÉRATIVES EN LICENCE DE MUSICOLOGIE

QU'EST-CE QUE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE ?

La fonction principale des applications d'intelligence artificielle (IA) générative, telles que *ChatGPT* ou *Gemini*, est la création de contenus, que ce soit sous la forme de textes, d'images, de vidéos ou d'audio.

Ces applications faisant désormais partie de notre quotidien, il ne nous semble pas pertinent de proscrire totalement leur utilisation. En revanche, la communauté enseignante du département de musicologie proscriit **fermement certains usages**.

COMMENT PUIS-JE M'EN SERVIR DANS LE CADRE D'UN TRAVAIL UNIVERSITAIRE EN LICENCE ?

Ce que nous vous autorisons à faire :

- ☒ Je peux m'en servir comme **correcteur orthographique**.
→ Dans ce cas-là, je fais preuve d'**honnêteté intellectuelle** et je mentionne à la fin de mon travail que j'ai utilisé l'IA à cette fin. Je ne lui fais pas aveuglément confiance et je m'assure que les corrections proposées sont pertinentes. Je prends également le temps de **les comprendre** afin de progresser.
- ☒ Je peux m'en servir pour traduire un **texte contemporain** écrit dans une langue étrangère, par exemple, un article scientifique.
→ Dans ce cas-là, je fais preuve de **transparence** et je mentionne à la fin de mon travail que j'ai utilisé l'IA à cette fin. Je m'assure de la **cohérence du texte traduit**. Ayez bien à l'esprit que ces applications ne restituent pas toujours la subtilité du texte original, ne prennent pas toujours en compte les référents culturels ou les traits d'humour.
- ☒ Je peux m'en servir, à la rigueur, pour **chercher des informations** sur des individus, des institutions ou des événements mentionnés par un document lorsque **je le lis pour la première fois**.
→ Je consulte ensuite un atlas, un dictionnaire historique et un manuel et je vérifie obligatoirement la pertinence des réponses apportées par l'IA et enrichir cette **première recherche exploratoire**.

Ce qui est à proscrire et qui va à l'encontre des principes élémentaires du travail universitaire :

- ☒ Je demande à l'IA d'écrire tout ou partie d'un travail universitaire à ma place.
→ Présenter à votre enseignant un travail produit par une application d'intelligence artificielle relève du **plagiat**. De plus, les applications d'intelligence artificielle générative n'ont accès qu'aux ressources numériques en accès libre. La grande majorité des ressources bibliographiques, qui ne sont ni numérisées ni accessibles librement, restent en dehors de son périmètre d'action. **Appuyez-vous toujours sur les bibliographies fournies par vos enseignant.es et lisez attentivement, en prenant des notes, les ouvrages et les articles qu'ils vous conseillent.**
- ☒ N'indiquez jamais d'informations à caractère personnel dans les requêtes que vous soumettez à une application de ce type.
→ Vous avez la possibilité de configurer ChatGPT afin qu'il ne conserve ni n'utilise vos données personnelles. Pour cela, il suffit de se rendre dans les paramètres de l'application. ⚠ Vos enseignant.es utilisent des détecteurs d'IA génératives. Faites preuve d'honnêteté scientifique et de transparence, sous peine d'être sanctionné-e !

TABLEAU RÉCAPITULATIF PREMIÈRE ANNÉE DE MUSICOLOGIE

SEMESTRE 1					
UE 1 <i>coef. 5</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Moyen-âge XX ^e et XXI ^e siècles Méthodologie	48h CM (2x24h)	24h TD	9 crédits
UE 2 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Formation musicale Écriture musicale Analyse musicale		72h TD (3x24h)	9 crédits
UE 3 <i>coef. 1</i>	CHŒUR	Chœur	12h CM	12h TD	3 crédits
UE 4 <i>coef. 1</i>	HISTOIRE DE L'ART	Art Moderne : Initiation à l'Art Moderne XV ^e - XVIII ^e s. OU Art contemporain : l'art en Occident de 1755 à nos jours	24h CM		3 crédits
UE 5 <i>coef. 1</i>	OPTION INTERNE SCIENCES HUMAINES	Voir guide des options internes	24h CM		3 crédits
UE 6 <i>coef. 1</i>	OPTION D'OUVERTURE	Option UFR OU ETC OU Langue OU Sport	24h CM		3 crédits
SEMESTRE 2					
UE 7 <i>coef. 4</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Baroque et classique Romantisme	48h CM (2x24h)		6 crédits
UE 8 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Formation musicale Écriture musicale Analyse musicale		72h TD (3x24h)	9 crédits
UE9 <i>coef. 1</i>	CHŒUR	Chœur	12h CM	12h TD	3 crédits
UE 10 <i>coef. 1</i>	HISTOIRE DE L'ART OU MUSICOLOGIE	Musique et Littérature OU Initiation à l'Art Antique	24h CM		3 crédits
UE 11 <i>coef. 1</i>	ANGLAIS	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 12 <i>coef. 1</i>	OPTION INTERNE SCIENCES HUMAINES	Voir guide des options internes	24h CM		3 crédits
UE 13 <i>coef.1</i>	OPTION D'OUVERTURE	Option UFR OU ETC OU Langue OU Sport	24h CM		3 crédits

TABLEAU RÉCAPITULATIF PREMIÈRE ANNÉE DE PHYSIQUE – MUSICOLOGIE

SEMESTRE 1					
UE 1 <i>coef. 4</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Moyen-âge XX ^e et XXI ^e siècles	48h CM (2x24h)		6 crédits
UE 2 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Formation musicale Écriture musicale Analyse musicale		72h TD (3x24h)	9 crédits
UE 3 <i>Coef. 1</i>	MATHÉMATIQUES 1	Analyse réelle	*	*	6 crédits
UE 4 <i>coef. 1</i>	MATHÉMATIQUES 2	Algèbre linéaire appliquée	*	*	6 crédits
UE 5 <i>coef. 1</i>	MÉCANIQUE	Mécanique du point 1	*	*	3 crédits
SEMESTRE 2					
UE 6 <i>coef. 4</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Baroque et classique Romantisme	48h CM (2x24h)		6 crédits
UE 7 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Formation musicale Écriture musicale Analyse musicale		72h TD (3x24h)	9 crédits
UE 8 <i>coef. 1</i>	MATHÉMATIQUES 1	Algèbre et analyse approfondie	*	*	6 crédits
UE 9 <i>coef. 1</i>	MÉCANIQUE	Mécanique du point 2	*	*	3 crédits
UE 10 <i>coef. 1</i>	PHYSIQUE	Électricité : régimes continus et alternatifs	*	*	3 crédits
UE 11 <i>coef.1</i>	ANGLAIS	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits

Concernant les descriptifs des enseignements en sciences,

Adressez-vous au DLST (Département Licence Sciences et Technologies)

*Heures TD/CM/TP définies en fonction de la composante en charge de l'organisation.

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN MUSICOLOGIE

1^{ER} SEMESTRE

UE 1 HISTOIRE DE LA MUSIQUE - 48H CM + 24H TD - 9 ECTS

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE MOYEN-ÂGE (24H CM)

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

Ce cours invite les étudiants à explorer mille ans de musique, véritable berceau de la civilisation occidentale et plus particulièrement la période qui s'étend du V^e siècle à la fin du XIII^e siècle. Expression de la prière, le chant dès l'antiquité tardive assume sa fonction de médiateur entre l'humain et le divin : la première partie du cours expliquera donc la lente gestation du répertoire monodique religieux sous l'angle historique et politique (Rome, l'empire carolingien), puis cultuel (office et messe) et technique (octoechos, notation).

Aux XII^e et XIII^e siècles, la monodie s'oriente, avec les premiers créateurs de la chanson que sont les troubadours et les trouvères, vers le domaine profane : raffinement poétique et virtuosité d'écriture sont de mise pour exprimer l'idéal de courtoisie à travers la fin'amor, le culte marial, la satire politique ou les chansons de croisades. Les genres lyrico-narratifs et lyricochorégraphiques ainsi que la typologie mélodique seront également abordés.

La 2^e partie étudiera chronologiquement le vaste domaine de la polyphonie à travers la formation de l'organum et l'école Notre-Dame. Le motet pluritextuel et le conduit seront replacés dans le contexte de mutation de l'espace et du temps propre à l'ars antiqua du XIII^e siècle et mettra en relation l'organisation tripartite de la musique, la pensée scolastique et l'architecture gothique.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : examen écrit de 2h : questions de cours et reconnaissance d'extraits musicaux.

Session 2 : examen écrit de 2h : questions de cours et reconnaissance d'extraits musicaux.

Bibliographie indicative :

MASSIN, Jean et Brigitte, *Histoire de la musique occidentale*, Paris, Fayard, 1998.

MICHELS, Ulrich, *Guide illustré de la musique*, Paris, Fayard, 1988, 2 vol.

LE VOT, Gérard, *Les troubadours : les chansons et leur musique (XII^e-XIII^e siècles)*, Paris, Minerve, 2019, 393 p.

CULLIN Olivier, *Laborintus, Essais sur la musique au Moyen Age*, Paris, Fayard, coll. « Les chemins de la musique », 181 p.

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE XX^E ET XXI^E SIÈCLES (24H CM)

ÉLISE PETIT

Ce cours consiste en un panorama général de l'histoire de la musique depuis 1900 jusqu'à nos jours. L'objectif n'est pas une recherche d'exhaustivité mais la mise en lumière des principaux styles musicaux et de compositeurs et compositrices particulièrement importants au regard de l'évolution du langage de cette période.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : questions de cours et reconnaissance d'extraits musicaux. Examen écrit de 2h en fin de semestre

Session 2 : examen écrit de 2h : format similaire à la session 1

Bibliographie indicative :

BOSSEUR, Jean-Yves, *Vocabulaire de la musique contemporaine*, Paris, Minerve, 2013.

BRAS, Jean-Yves, *Les Courants musicaux du XX^e siècle ou La musique dans tous ses états*, Genève, éditions Papillon, 2003.

GERVASONI, Pierre, *La musique contemporaine en 100 disques*, Éditions MF, Paris, 2008.

MARCEL-BERLIOZ, Laure (dir.), *Compositrices. L'égalité en actes*, Paris, MF, 2019.

MUSSAT, Marie-Claire, *Trajectoires de la musique au XX^e siècle*, Paris, Klincksieck, 2002.

ROSS, Alex, *The Rest is noise. À l'écoute du XX^e siècle, la modernité en musique*, trad. fr. Laurent Slaars, Arles, Actes Sud, 2010.

WEID, Jean-Noël von der, *La musique du XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2010.

❖ MÉTHODOLOGIE (24H TD)

ANNE-ZOE RILLON-MARNE

L'enjeu est de travailler des techniques d'écriture et de lecture au service des études de musicologie.

Le travail est axé sur la rédaction de synthèses, la recherche documentaire et l'apprentissage de l'argumentation, à partir de textes ressources proposant une réflexion théorique sur la musique.

Compétences spécifiques visées :

Savoir lire : comprendre et interpréter

Rendre compte d'une lecture

Savoir chercher et se documenter

Savoir prendre des notes et garder une trace des recherches pour les exploiter

Rédiger un texte exprimant un point de vue, une opinion

Analyser une argumentation, écrire pour argumenter en réponse à une question

Se relire pour réviser et améliorer ses écrits

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu intégral : évaluation régulière des travaux individuels écrits ou oraux
Et contrôle écrit de fin de semestre, questions à partir d'un texte.

Durée : 2h

Session 2 : écrit, questions à partir d'un texte.

Durée : 2h

UE 2 TECHNIQUES MUSICALES 72H TD - 9 ECTS

❖ ÉCRITURE MUSICALE (24H TD)

MICHEL ALLEYSSON

Savoir proposer un accompagnement harmonique écrit, simple, sous une mélodie tonale proposée (*chant donné*). À partir d'une *basse donnée* et des chiffrages d'accords, proposer un chant harmonieux. (*basse donnée*)

Écriture vocale sur 4 portées

Utilisation des accords parfaits – à 3 sons Majeurs et mineurs – dans toutes les dispositions, (semestre 1) et accord 4 sons (semestre 2)

Se forger une audition intérieure monodique et polyphonique profonde grâce à la pratique vocale intense... sonore !

Perception & utilisation des différentes cadences – comment amener ces ponctuations harmoniques.

Écriture à 2 et 3 voix pendant plusieurs semaines, puis progressivement plus élaborée – 4 voix.

Pratique vocale hebdomadaire d'exercices de chant d'accords à 3 sons (accord 4 sons, semestre 2)

Prérequis :

Il est nécessaire de savoir lire la clé de *sol* et la clé de *fa*.

Cours à progression continue sur l'année.

Modalité de travail :

Durant les 2 premières semaines, en faisant connaissance entre étudiants, vous serez invités à former des "binômes" entre étudiants afin de collaborer le plus souvent possible dans vos travaux écrits.

Audition musicale commentée hebdomadaire : de divers styles, avec une dominante pour les XVII et XVIIIe siècle, sans exclusive.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôles continus : évaluation des travaux individuels hebdomadaires, 3 travaux minimum par semestre sont demandés (50% de la note) + devoir écrit de 4h – basse donnée et chant donné (50% de la note).

Session 2 : devoir écrit de 4h – basse donnée et chant donné

❖ **FORMATION MUSICALE (24H TD)**

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

Chant et notation de mélodies à 1 et 2 voix.

Reconnaissance et reproduction d'intervalles et de rythmes simples.

Compréhension et notation de fragments harmoniques à caractère cadentiel.

Mémorisation de brèves phrases musicales.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôles écrits et oraux + examen final écrit 45 min et oral.

Session 2 : examen écrit 45 min et oral.

Bibliographie indicative :

ARBARETAZ Marie-Claude, *Lire la musique par la connaissance des intervalles*, vol.1, éd. Chappell.

BOURDEAUX Marie-Jeanne, *23 leçons progressives de lecture de notes et de solfège rythmique*, vol. III B, à l'usage des cours élémentaires, Billaudot Éditeur, 2000.

❖ **ANALYSE MUSICALE (24H TD)**

ÉLISE PETIT

LUCAS BERTON

Initiation aux principales méthodes d'analyse : analyse thématique : structure, phraséologie ; approche de l'harmonie tonale ; analyse formelle (forme binaire à reprise, forme lied, thème et variations).

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu + examen terminal de 2h30

Session 2 : examen terminal de 2h30

Bibliographie indicative :

ABROMONT (Claude), MONTALEMBERT (Eugène de), *Guide de la théorie de la musique*, Paris, Fayard, 2001.

ABROMONT (Claude), MONTALEMBERT (Eugène de), *Guide des formes de la musique occidentale*, Paris, Fayard, 2010

UE 3 CHŒUR 24H CM/TD – 3 ECTS

Pratique vocale collective à suivre soit au sein du département de musicologie, soit dans le chœur *Les Rainbow Swingers* ou dans le chœur du CRR de Grenoble, à choisir dans les deux premières semaines suivant la rentrée.

Pour le chœur du département, dirigé par Isabelle Garcia-Rambaud, le programme est établi autour de chants à 4 voix dans un répertoire varié allant de la période de la Renaissance au Jazz vocal. L'ensemble se produit lors des concerts de fin d'année en Décembre et en Avril.

NB : Afin de respecter le travail collectif et la progression du chœur, l'étudiant s'engage à être présent à chaque séance.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : oral : évaluation sur plusieurs chants en quatuor vocal + prise en compte de la présence régulière et du travail fourni tout au long du semestre

Session 2 : oral : évaluation sur plusieurs chants en quatuor vocal.

UE 4 HISTOIRE DE L'ART 24H CM - 3 ECTS

(1 au choix)

❖ HISTOIRE DE L'ART MODERNE (24h CM)

MARLEN SCHNEIDER

GUILLAUME CASSEGRAIN

Initiation À l'art moderne – XV^e - XVIII^e siècles

Cours d'initiation à l'art moderne, couvrant notamment l'art de la Renaissance italienne et l'art en France des XVII^e et XVIII^e siècles. En s'attardant sur certains cas révélateurs d'artistes (Mantegna, Ghirlandaio, Lippi, Léonard de Vinci) et sur des centres artistiques importants (Florence, Rome, Mantoue, Urbino), le cours cherchera dans un premier temps à cerner les principales transformations du langage figuratif de la Renaissance (perspective, art de l'histoire (*storia*)) afin de donner les bases de l'art classique européen aux étudiants de première année. Ensuite, l'évolution artistique aux XVII^e et XVIII^e siècles sera abordée à travers l'œuvre de Rubens, Poussin, Watteau, Boucher et d'autres artistes éminents de l'époque, mettant en lumière les échanges, continuités et ruptures face aux différentes traditions et écoles (e.g. flamande, italienne) présentes en France.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : type d'épreuve terminale : examen écrit, sur table, lors des examens terminaux en décembre-janvier (dissertation ou commentaire d'œuvre au choix). Durée : 3h

Session 2 : type d'épreuve terminale : examen écrit, sur table, lors des examens terminaux en juin (dissertation ou commentaire d'œuvre au choix). Durée : 3h

Bibliographie indicative :

Les Temps modernes, XV^e – XVIII^e siècles, éd. C. Mignot et D. Rabreau, Paris, Flammarion, 1996.

D. ARASSE, *L'Homme en perspective. Les primitifs d'Italie*, Paris, Hazan, 2008.

D. ARASSE, *L'Annonciation italienne. Une histoire de perspective*, Paris, Hazan, 2010.
D. ARASSE, *Léonard de Vinci*, Paris, Hazan, 1997.
M. BAXANDALL, *L'œil du Quattrocento. L'usage de la peinture dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1985.
A. CHASTEL, *L'art français. Ancien Régime 1620–1775*, Paris, Flammarion, 2000.
A. COLE, *La Renaissance dans les cours italiennes*, Paris, Flammarion, 1995.
T. CROW, *La peinture et son public à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Macula, 2000.
P. FRANCASTEL, *La Figure et le lieu. L'ordre visuel du Quattrocento*, Paris, Denoël-Gonthier, 1980.
G. GLORIEUX, *L'art du XVIII^e siècle*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2021.
E. PANOFKY, *Essais d'iconologie. Les thèmes humanistes dans l'art de la Renaissance* (1939), Paris, Gallimard, 1967.

❖ HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN (24h CM)

MARIE GISPERT

« *L'art en occident des années 1850 aux années 1960* »

Cours d'initiation aux grands mouvements artistiques, aux principaux et principales artistes et œuvres d'art en Occident aux XIX^e et XX^e siècles, depuis la remise en cause de la culture académique par le réalisme jusqu'à la Nouvelle Objectivité dans les années 1920. Le cours s'attachera aussi bien à l'analyse d'œuvres qu'aux conditions de production de celles-ci – évolution du Salon, naissance des galeries d'art, culture visuelle, etc.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : type d'épreuve terminale : examen écrit, sur table, lors des examens terminaux en décembre-janvier (réponses à plusieurs questions, dissertation). Durée : 3h

Session 2 : type d'épreuve terminale : examen écrit, sur table, lors des examens terminaux en juin (réponses à plusieurs questions, dissertation). Durée : 3h

Bibliographie indicative :

DAGEN, Philippe, HAMON, Françoise, MINNAERT, Jean-Baptiste, *Histoire de l'art [4], Époque contemporaine XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, Flammarion, 1995, nouv.éd. 2011.
GRENIER, Catherine (dir.), *Modernités plurielles (1905-1970)*, Paris, Centre Pompidou, 2013.
LEMOINE, Serge, ROUSSEAU, Pascal, *Aux origines de l'abstraction 1800-1914*, cat.exp. Paris, Musée d'Orsay, 5 nov. 2003-22 fév. 2004, Paris, RMN, 2003.
[La bibliographie sera complétée en début de semestre]

UE 5 OPTION INTERNE SCIENCES HUMAINES 24H CM - 3 ECTS

1 option interne à choisir (24h) Voir guide des options internes (en ligne sur le site de l'ARSH)

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le site de l'UFR ARSH – Rubrique Scolarité – Livrets des études et des options

❖ CRÉATION (24H CM)

MYRIAM FRINAULT

Le cours de création, c'est de la musique et du théâtre !

Attention, ce cours s'adresse spécifiquement aux chanteurs et instrumentistes sachant déchiffrer des partitions. Si vous êtes musicien, imaginatif et que vous souhaitez travailler la scène, le cours de création est fait pour vous !

Des thématiques de création vous seront proposées. Par groupes, vous composerez une musique liée à la thématique et vous vous mettrez en scène. Vous jouerez votre prestation devant la classe, puis devant un jury de professionnels en fin de semestre.

Le cours de création ne dure qu'une heure. Vous devrez prévoir des répétitions avec vos partenaires pendant la semaine, afin de faire avancer votre travail.

<https://www.youtube.com/watch?v=FaFTpoeZBS0>

Compétences spécifiques visées :

Composition musicale, mise en scène, prestation devant la classe et un jury de professionnels.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : évaluations par des prestations musicales orales devant la classe (2 à 3 fois par semestre) et devant un jury de professionnels en fin de semestre. Durée de chaque prestation : 5 minutes environ.

Session 2 : évaluation par une prestation musicale orale sur un sujet traité pendant l'année. Durée : 5 minutes.

UE 6 OPTION D'OUVERTURE 24H CM - 3 ECTS

1 option à choisir : possibilité de prendre une option interne proposée par l'UFR ARSH OU une option information-communication (LLASIC) OU un Enseignement Transversal à Choix (ETC) proposée par l'UGA OU une Langue au Service des Langues (SDL) OU un Sport (SUAPS).

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le [site de l'UFR ARSH – Rubrique Scolarité – Livrets des études et des options_vos options](#)

2^E SEMESTRE

UE 7 HISTOIRE DE LA MUSIQUE 48H CM - 6 ECTS

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE BAROQUE ET CLASSIQUE (24H CM)

MARIE DEMEILLIEZ

Ce cours propose aux étudiants une première approche de la musique européenne des XVII^e et XVIII^e siècles. Il dresse un panorama de l'évolution des principaux genres musicaux et courants stylistiques des musiques baroques et classiques, en s'appuyant sur les compositeurs et les œuvres les plus célèbres.

Bibliographie indicative :

MICHELS (Ulrich), *Guide illustré de la musique*, Paris, Fayard, 1990, 2 vol.

BOUISSOU (Sylvie), *Vocabulaire de la musique baroque*, Paris, Minerve, 2008.

CANTAGREL (Gilles), *Passion baroque : cent-cinquante ans de musique en Europe*, Paris, Fayard, 2015.

NOIRAY (Michel), *Vocabulaire de la musique à l'époque classique*, Paris, Minerve, 2005.

ROSEN (Charles), *Le Style classique, Haydn, Mozart, Beethoven*, trad. Marc Vignal, Paris, Gallimard, 2000.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : questions de cours et reconnaissance d'extraits musicaux. Examen écrit de 2h en fin de semestre

Session 2 : examen écrit de 2h : format similaire à la session 1

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE ROMANTIQUE (24H CM)

LUCAS BERTON

Ce cours propose une approche accessible de la musique européenne du XIX^e siècle. Les principaux courants stylistiques de la musique romantique seront étudiés ainsi que l'évolution des genres musicaux à travers l'œuvre des compositeurs essentiels.

Ce cours mettra la musique du XIX^e siècle en lien avec le contexte historique, littéraire et artistique.

Compétences spécifiques visées :

Connaissance du répertoire musical savant du XIX^e siècle dans son contexte historique & artistique. L'évolution des formes musicales, du langage et de l'esthétique musicale au fil du siècle.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 + 2 : examen écrit de 2h : questions de cours et reconnaissance d'extraits musicaux.

Bibliographie indicative :

BERLIOZ (Hector), *Mémoires*, Paris, Vrin, 2019, 909 p.

FRANCOIS-SAPPEY (Brigitte), *La musique dans l'Allemagne romantique*, Paris, Fayard, 2009, 560 p.

MASSIN (Jean et Brigitte) (dir.), *Histoire de la Musique occidentale*, Paris, Fayard, coll. « les Indispensables de la musique », 1985.

MICHELS (Ulrich), *Guide illustré de la musique*, Paris, Fayard, coll. « Les indispensables de la musique », 2010.

UE 8 TECHNIQUES MUSICALES 72H TD - 9 ECTS

❖ ÉCRITURE MUSICALE (24H TD)

MICHEL ALLEYSSON

Même travaux qu'aux premier semestre : (*chant donné*) et (*basse donnée*)

Utilisation des accords parfaits – à 3 sons – dans toutes les dispositions et accord 4 sons (7e de dominante)
Cours à progression continue sur l'année.
Écriture autour du quatuor à cordes (+ clé d'Ut 3e)
Audition musicale commentée hebdomadaire, toujours !

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôles continus : évaluation des travaux individuels hebdomadaires, 3 travaux minimum par semestre sont demandés (50% de la note) + devoir écrit de 4h – basse donnée et chant donné (50% de la note).

Session 2 : devoir écrit de 4h – basse donnée et chant donné

❖ FORMATION MUSICALE (24H TD)

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

Chant et notation de mélodies à 1 et 2 voix.

Reconnaissance et reproduction d'intervalles et de rythmes simples.

Compréhension et notation de fragments harmoniques à caractère cadentiel + relevé de formules harmoniques simples.

Mémorisation de brèves phrases musicales.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôles écrits et oraux + examen final écrit 45 min et oral.

Session 2 : examen écrit 45 min et oral.

Bibliographie indicative :

ARBARETAZ Marie-Claude, *Lire la musique par la connaissance des intervalles*, vol.1, éd. Chappell.

BOURDEAUX Marie-Jeanne, *23 leçons progressives de lecture de notes et de solfège rythmique*, vol. III B, à l'usage des cours élémentaires, Billaudot Éditeur, 2000.

❖ ANALYSE MUSICALE (24H TD)

ÉLISE PETIT

LUCAS BERTON

Analyse des principales formes de la période classique : Sonate, Menuet, Rondo, etc.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu + examen terminal de 2h30

Session 2 : examen terminal de 2h30

Bibliographie indicative :

ABROMONT (Claude), MONTALEMBERT (Eugène de), *Guide de la théorie de la musique*, Paris, Fayard, 2001.

ABROMONT (Claude), MONTALEMBERT (Eugène de), *Guide des formes de la musique occidentale*, Paris, Fayard, 2010

UE 9 CHŒUR 24H CM/TD – 3 ECTS

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

Pratique vocale collective à suivre soit au sein du département de musicologie, soit dans le chœur *Les Rainbow Swingers* ou dans le chœur du CRR de Grenoble, à choisir dans les deux premières semaines suivant la rentrée.

Pour le chœur du département, dirigé par Isabelle Garcia-Rambaud, le programme est établi autour de chants à 4 voix dans un répertoire varié allant de la période de la Renaissance au Jazz vocal. L'ensemble se produit lors des concerts de fin d'année en Décembre et en Avril.

NB : Afin de respecter le travail collectif et la progression du chœur, l'étudiant s'engage à être présent à chaque séance.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : oral : évaluation sur plusieurs chants en quatuor vocal + prise en compte de la présence régulière et du travail fourni tout au long du semestre

Session 2 : oral : évaluation sur plusieurs chants en quatuor vocal.

UE 10 HISTOIRE DE L'ART 24H CM OU MUSICOLOGIE 24H CM - 3 ECTS

(1 au choix)

❖ MUSIQUE ET LITTÉRATURE (24H CM)

LUCAS BERTON

Ce cours visera à comprendre comment et sous quelles formes la littérature peut constituer le moteur d'une production musicale. Et inversement, la manière dont la musique peut générer des textes littéraires. Nous questionnerons également la nature des écrits de compositeurs (Berlioz, Liszt, Wagner).

Compétences spécifiques visées :

Ouverture vers une approche interdisciplinaire

Connaissance d'œuvres qui ont marqué la transdisciplinarité musique/texte

Capacités rédactionnelles

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 + 2 : examen écrit de 2h : questions de cours et reconnaissance d'extraits musicaux.

❖ HISTOIRE DE L'ART ANTIQUE (24H CM)

DJAMILA FELLAGUE

Initiation à l'« art romain »

Panorama de l'« art romain » (ou gréco-romain) aux époques républicaine et impériale (VI^e siècle av. J.-C. – III^e siècle ap. J.-C.) en s'appuyant sur la présentation de divers vestiges, en particulier de sculptures et de monuments.

Compétences spécifiques visées :

Le cours vise à acquérir une première culture visuelle sur les productions antiques, à permettre l'assimilation d'œuvres et de monuments clés, replacés dans leurs contextes, et à se familiariser avec un vocabulaire spécialisé, des descriptions et des interprétations.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : type d'épreuve terminale : examen écrit, sur table, lors des examens terminaux en avril-mai (commentaires de documents, questions de cours). Durée : 3h.

Session 2 : type d'épreuve terminale : examen écrit, sur table, lors des examens terminaux en juin (commentaires de documents, questions de cours). Durée : 3h.

Bibliographie indicative :

ANDREA Bernard, *L'art romain, d'Auguste à Constantin*, Paris, Picard, 2012.

Auguste. Catalogue de l'Exposition qui s'est tenue à Rome, Scuderie del Quirinale 18 octobre 2013-9 février 2014 et à Paris, Grand Palais, Galeries nationales 19 mars-13 juillet 2014, Paris, 2014.

DARDENAY Alexandra, *Les mythes fondateurs de Rome : images et politique dans l'Occident romain*, Paris, Picard, 2010.

GROS Pierre, *L'architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. Volume 1 : Les monuments publics*, Paris, Picard, 1996 pour la 1^{ère} éd. (vol. 2 : *Maisons, palais, villas et tombeaux*).

HOLTZMANN Bernard (sous la direction de), *L'Art de l'Antiquité. 1. Les origines de l'Europe*, Paris, Gallimard, 1995.

LAUGIER Ludovic, SZEWCZYK Martin (dir.), *Visages. L'art du portrait grec et romain dans les collections du Louvre. Exposition présentée au Musée Fenaille du 7 juin au 12 novembre 2025*, Madrid, Paris, El Vaso, 2025.

SAURON Gilles, *Auguste, l'emprise des signes*, Paris, Les Belles Lettres, 2025.

STEINBY Eva Margareta (ed.), *Lexicon Topographicum Urbis Romae (LTUR)*, Rome, 1993-2000.

ZANKER Paul, *Arte romana*, Rome-Bari, Laterza, 2008 (traduction anglaise : *Roman art*, 2010).

UE 11 ANGLAIS 24H TD - 3 ECTS

REBECCA GUY

L1 English for Musicologists

Ce cours comprend deux axes :

1. Le développement du langage nécessaire pour communiquer en anglais sur la musique et la musicologie ;
2. Un travail sur la production orale, en s'appuyant sur les éléments « musicaux » du langage (prosodie), et sur les approches propres à l'étude de la musique : l'écoute, le rythme, l'intonation, et le travail sur le rôle du corps et de la voix dans la prise de parole.

Compétences spécifiques visées :

Reconnaître et utiliser le vocabulaire technique anglais de la musique et de la musicologie

Communiquer en anglais sur sa pratique en tant que musicien

Échanger sur des thèmes liés à ses intérêts musicaux

Lire et utiliser des textes écrits courts sur la musique et la musicologie

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : 100% contrôle continu : 2 tests de langage écrit, 2 oraux

Session 2 : oral

Bibliographie indicative :

Moodle – English for Musicologists - Year 1

UE 11 ANGLAIS P&M 24H TD - 3 ECTS

ROSE DAVIS

Communicative English

This semester is devoted to debating a variety of topics relating to music as well as a range of topical issues using written and video documents. There is a strong emphasis on developing communication skills while revising and correcting basic grammar, vocabulary and pronunciation.

Language work will include practical communication as well as English discussion tools. Throughout the semester students will organise and participate in class debates.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : 100% continuous assessment. 3 written tests (40%) 2 oral discussions (30%) lead a debate (30%)

Session 2 : written 50% and oral 50% - You must contact your English teacher beforehand.

UE 12 OPTION INTERNE SCIENCES HUMAINES 24H CM- 3 ECTS

1 option interne à choisir (24h) *Voir guide des options internes (en ligne sur le site de l'ARSH)*

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le [site de l'UFR ARSH – Rubrique Scolarité – Livrets des études et des options vos options](#)

❖ CRÉATION (24H CM)

MYRIAM FRINAULT

Le cours de création, c'est de la musique et du théâtre !

Attention, ce cours s'adresse spécifiquement aux chanteurs et instrumentistes sachant déchiffrer des partitions. Si vous êtes musicien, imaginatif et que vous souhaitez travailler la scène, le cours de création est fait pour vous !

Des thématiques de création vous seront proposées. Par groupes, vous composerez une musique liée à la thématique et vous vous mettrez en scène. Vous jouerez votre prestation devant la classe, puis devant un jury de professionnels en fin de semestre.

Le cours de création ne dure qu'une heure. Vous devrez prévoir des répétitions avec vos partenaires pendant la semaine, afin de faire avancer votre travail.

<https://www.youtube.com/watch?v=FaFTpoeZBS0>

Compétences spécifiques visées :

Composition musicale, mise en scène, prestation devant la classe et un jury de professionnels.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : évaluations par des prestations musicales orales devant la classe (2 à 3 fois par semestre) et devant un jury de professionnels en fin de semestre. Durée de chaque prestation : 5 minutes environ.

Session 2 : évaluation par une prestation musicale orale sur un sujet traité pendant l'année. Durée : 5 minutes.

UE 13 OPTION D'OUVERTURE 24H CM - 3 ECTS

1 option à choisir : possibilité de prendre une option interne proposée par l'UFR ARSH OU une option information-communication (LLASIC) OU un Enseignement Transversal à Choix (ETC) proposée par l'UGA OU une Langue au Service des Langues (SDL) OU un Sport (SUAPS).

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le [site de l'UFR ARSH – Rubrique Scolarité – Livrets des études et des options vos options](#)

Vos contacts

ACCUEIL : RDC ARSH1

arsh-ufr@univ-grenoble-alpes.fr

DIRECTION DES ÉTUDES

arsh-detu@univ-grenoble-alpes.fr

SCOLARITÉ MUSICOLOGIE

arsh-musicologie@univ-grenoble-alpes.fr

RESPONSABLE DE SCOLARITÉ

arsh-responsable-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

HANDICAPS

arsh-handicaps@univ-grenoble-alpes.fr

MOBILITÉ INTERNATIONALE

arsh-international@univ-grenoble-alpes.fr

STAGES

arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

ORIENTATION-RÉORIENTATION - ADMISSION

arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

SOS ÉTUDIANTS

sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

04 57 42 21 98

SERVICE COMMUNICATION-MOODLE - LÉO

arsh-infocom@univ-grenoble-alpes.fr

BIBLIOTHÈQUE : 2^E ÉTAGE ARSH1

Accueil 04 57 42 24 40

arsh-bibliotheque@univ-grenoble-alpes.fr